

## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES 8T RUE PAUL BERT 33110 LE BOUSCAT



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

15 BASIAS, 1 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Inondation  
Mouvement de terrain  
Tassements différentiels  
Séisme

Aucun

Aucun

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.  
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services  
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPR sur la commune Bouscat	07/07/2005

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

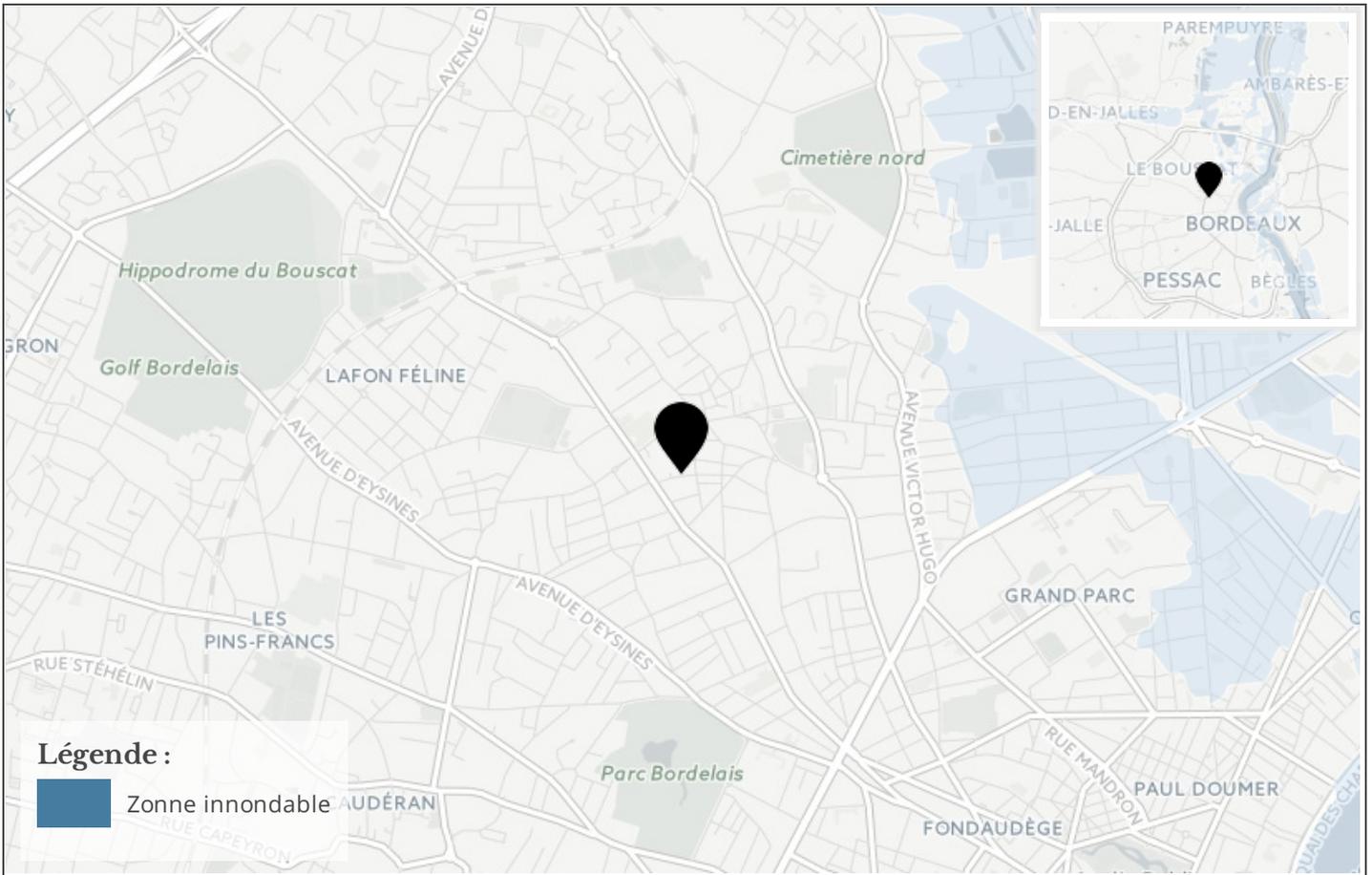
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

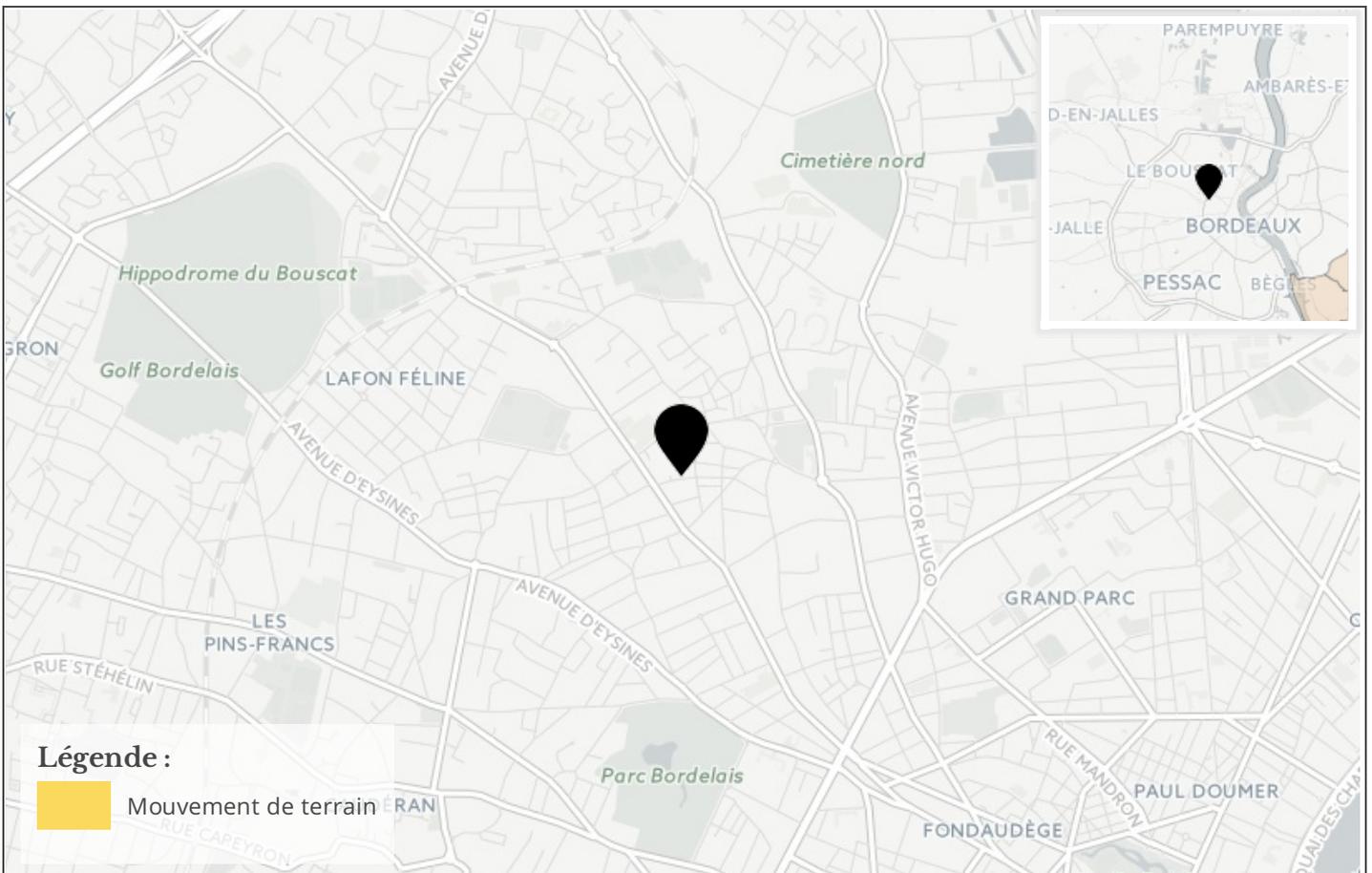
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982
Inondations et coulées de boue	31/05/1983	31/05/1983	05/10/1983	08/10/1983
Inondations et coulées de boue	24/06/1983	24/06/1983	05/10/1983	08/10/1983
Inondations et coulées de boue	04/07/1983	04/07/1983	05/10/1983	08/10/1983
Inondations et coulées de boue	16/07/1983	27/07/1983	05/10/1983	08/10/1983
Inondations et coulées de boue	09/08/1983	09/08/1983	05/10/1983	08/10/1983
Inondations et coulées de boue	14/09/1986	15/09/1986	11/12/1986	09/01/1987
Inondations et coulées de boue	23/09/1986	24/09/1986	27/01/1987	14/02/1987
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1989	04/12/1990	15/12/1990
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1990	31/12/1991	16/10/1992	17/10/1992
Inondations et coulées de boue	08/08/1992	09/08/1992	19/03/1993	28/03/1993
Inondations et coulées de boue	20/06/1993	21/06/1993	26/10/1993	03/12/1993
Inondations et coulées de boue	24/12/1993	10/01/1994	12/04/1994	29/04/1994
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1992	31/12/1996	28/05/1997	01/06/1997
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	27/07/1999	27/07/1999	07/02/2000	26/02/2000
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2005	30/09/2005	20/02/2008	22/02/2008
Inondations et CMLAV	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009
Inondations et coulées de boue	26/07/2013	27/07/2013	10/09/2013	13/09/2013

## Cartographie des inondations



## Cartographie des mouvements de terrains

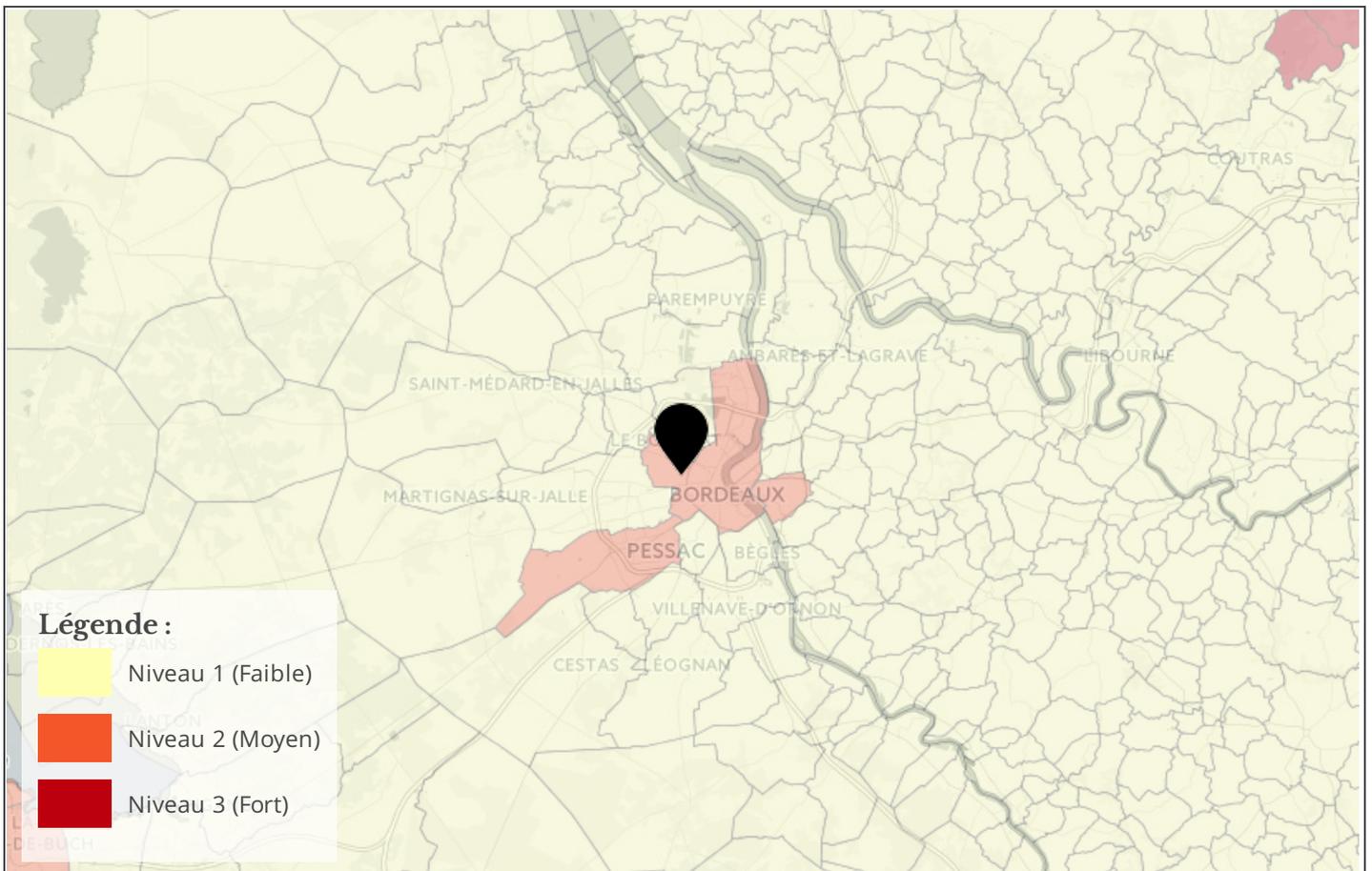




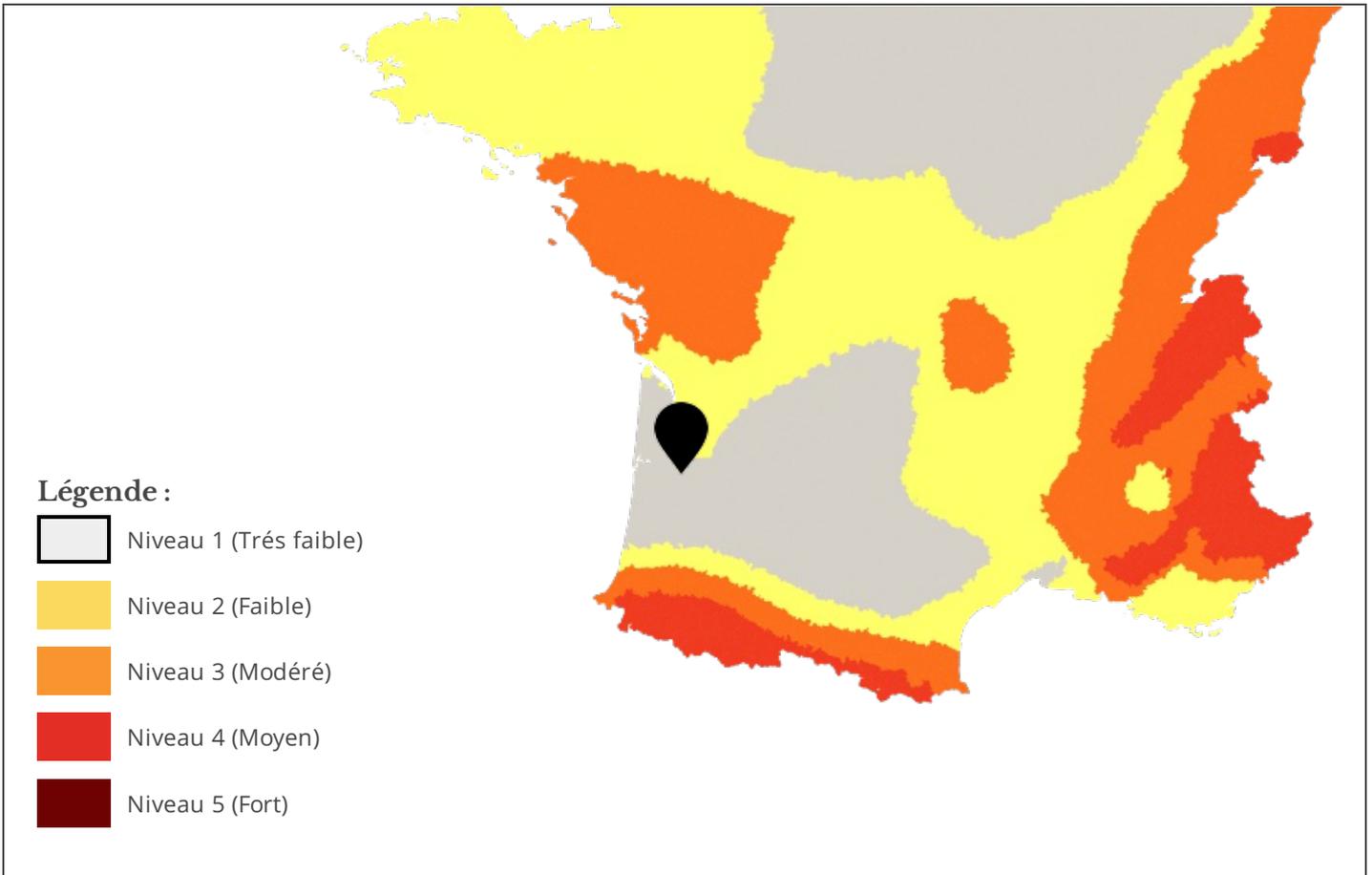
## Referentiel cadastral parcelle



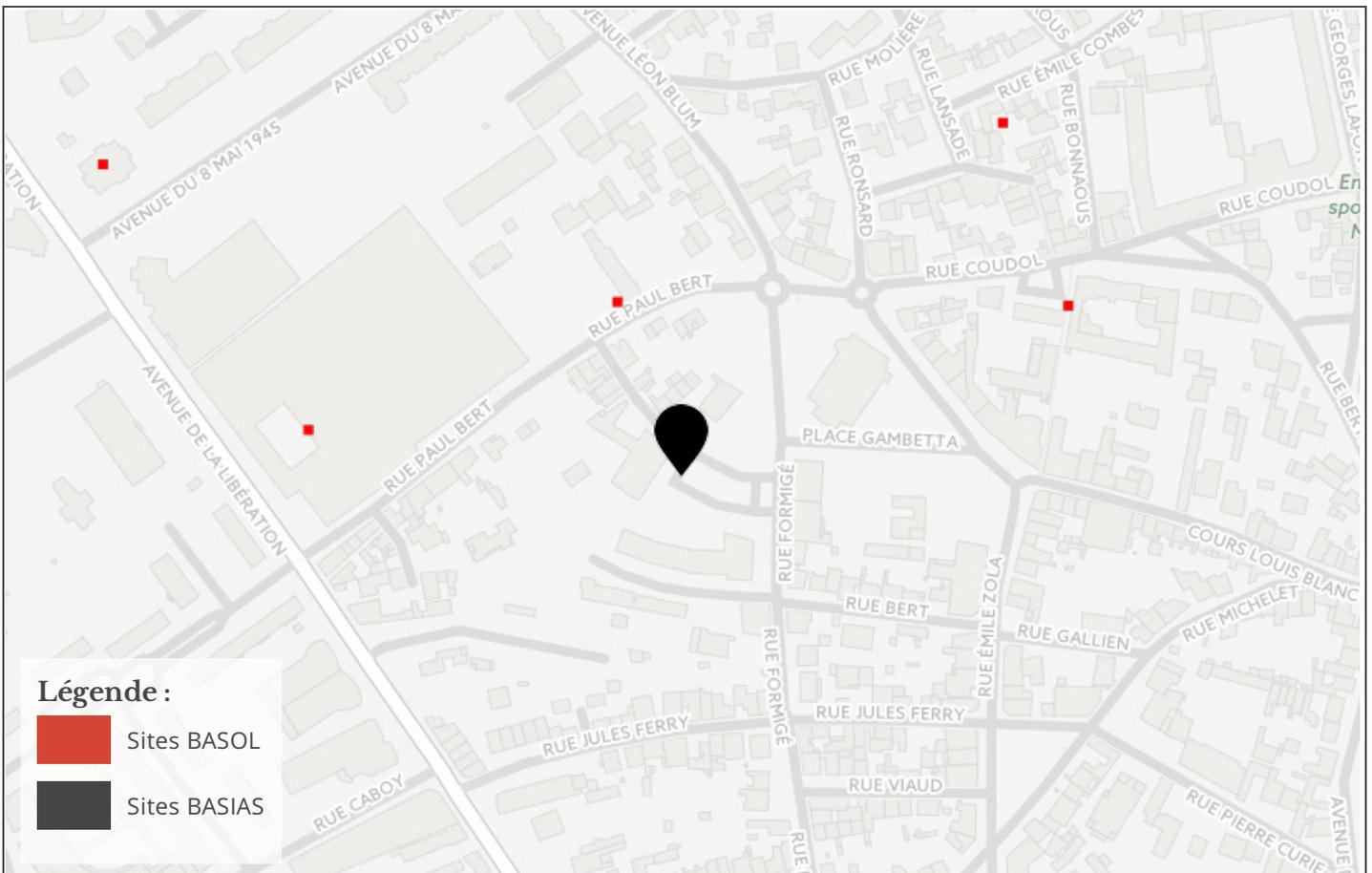
## Information RADON



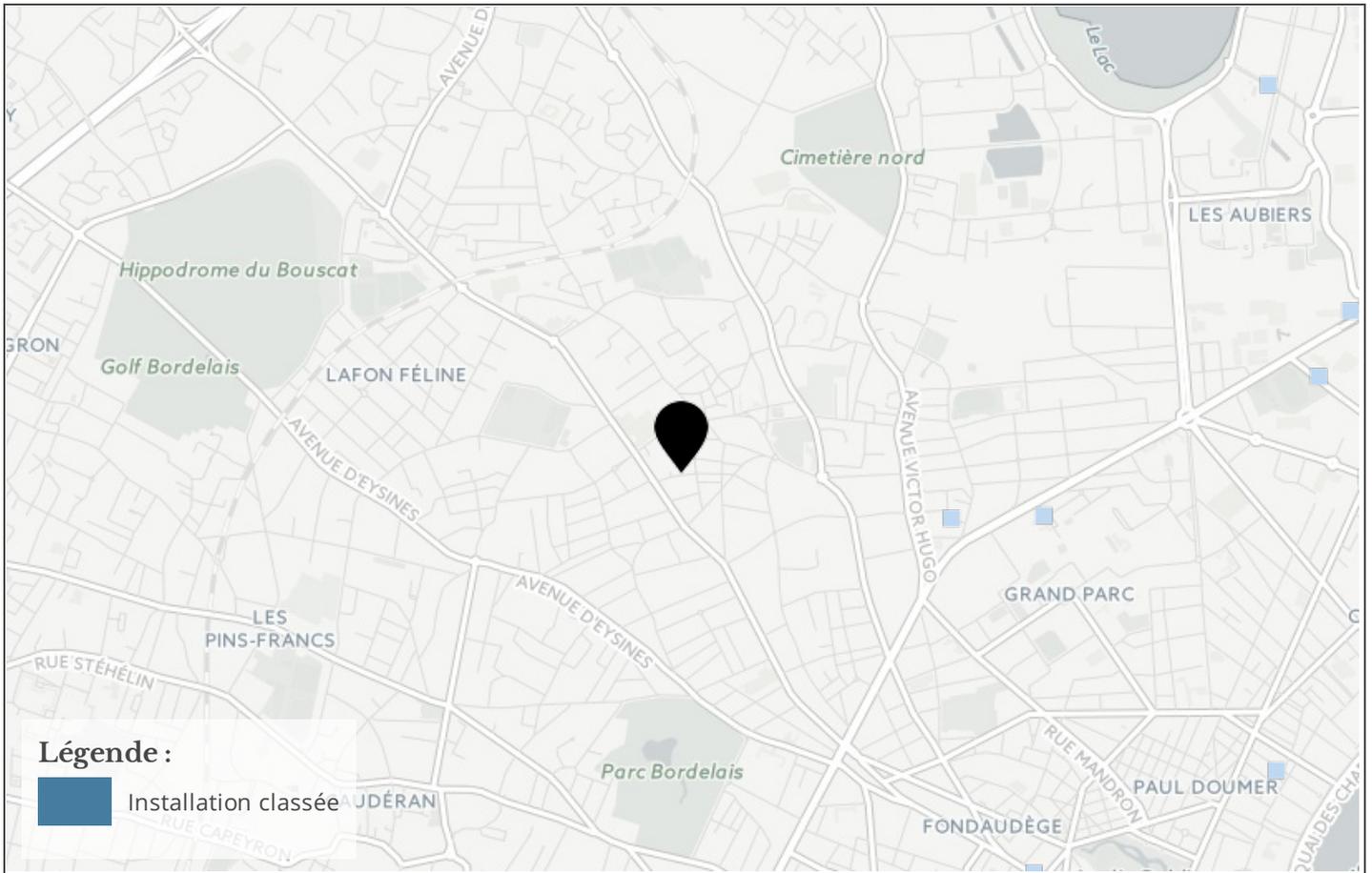
## Cartographie des zones sismiques



## Cartographie de pollution des sols



## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N°  du 20 novembre 2012 Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

**2. Adresse** code postal ou Insee **commune**  
 8T Rue Paul Bert 33110 LE BOUSCAT

### 3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b> <input type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b> <input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b> <input type="checkbox"/>	<b>avalanches</b> <input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b> <input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b> <input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b> <input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b> <input type="checkbox"/>
<b>séisme</b> <input type="checkbox"/>	<b>volcan</b> <input type="checkbox"/>	<b>autres</b> <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

### 4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non  X  
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non  X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

### 5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non  X  
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non  X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non  X  
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

### 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**   
 forte moyenne modérée faible très faible

### 7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	jean	Durand
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	Jeanne	Dupond
<b>10. Lieu / Date</b>	LE BOUSCAT	17/06/2017

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

### Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
AQI3303434	baston dieu, , 6 rue paul bert le bouscat (33069)	80 mètres
AQI3303471	shell, station service, 313 avenue libération (de la) le bouscat (33069)	115 mètres
AQI3303470	renault bordeaux bourat succarale, , 253 avenue libération de la / le bouscat le bouscat (33069)	192 mètres
AQI3303273	st générale d'assainissement et d'engrais + sté ducros et sarrat, , dépôt de matières de vidanges bordeaux (33063)	209 mètres
AQI3303442	joseph casanovas, , 12 chemin caudol le bouscat (33069)	232 mètres
AQI3303436	paul nogues, , 96 avenue léon blum le bouscat (33069)	321 mètres
AQI3303468	mr franies graatz, , 190 avenue libération le bouscat de la /garage station service le calypso le bouscat (33069)	330 mètres
AQI3303449	sté pétroles transports, , route eysines d' le bouscat (33069)	347 mètres
AQI3303495	segol, , chemin pendemouyne de le bouscat (33069)	394 mètres
AQI3303454	paul techeney, , place guichenet le bouscat (33069)	406 mètres
AQI3303437	usine de chaussures mauduit et fils s.a., , 16 rue chateaubriant de le bouscat (33069)	424 mètres
AQI3303337	mr balian et fils frères, , chemin bonnaous le bouscat (33069)	455 mètres
AQI3303469	sté mobil oil, , 198 avenue libération de la le bouscat (33069)	461 mètres
AQI3303750	soc l'air liquide, , 32 rue sepic , autre adresse : 32 rue raymond lavigne le bouscat (33069)	490 mètres
AQI3303463	mr eymerie, , rue lechapelier le bouscat (33069)	491 mètres

### Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
33.0323	, renault le bouscat, 253, avenue de la libération le bouscat(33069)	245 mètres

### Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Prevention-des-risques/Quels-risques-dans-ma-commune/IAL/Etat-des-risques-IAL/>

Préfecture : Gironde  
en application du IV de l'article

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

LE BOUSCAT

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Tempête	Arrêté en date du 30/11/1982	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/10/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/10/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/10/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/10/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 05/10/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/12/1986	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/01/1987	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 04/12/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 16/10/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 19/03/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 26/10/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/04/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 28/05/1997	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue, glissements et CMLAV	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 07/02/2000	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/01/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 20/02/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et CMLAV	Arrêté en date du 28/01/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/09/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)